



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lieux de rétention

Question écrite n° 62944

Texte de la question

M. Guillaume Larrivé prie M. le ministre de l'intérieur de lui indiquer le taux d'occupation des centres de rétention administrative (CRA) en juillet 2012, août 2012, septembre 2012, octobre 2012, novembre 2012, décembre 2012, janvier 2013, février 2013, mars 2013, avril 2013, mai 2013, juin 2013, juillet 2013, août 2013, septembre 2013, octobre 2013, novembre 2013, décembre 2013, janvier 2014, février 2014, mars 2014, avril 2014, mai 2014, juin 2014, juillet 2014. Il lui demande de préciser, d'une part le taux d'occupation global des CRA, d'autre part le taux d'occupation de chacun des CRA.

Texte de la réponse

Taux d'occupation global des centres de rétention administrative en métropole de juillet 2012 à juillet 2014.

MOIS	TAUX D'OCCUPATION MOYEN THÉORIQUE		
	2012	2013	2014
Janvier		37,30 %	50,20 %
Février		45,60 %	57 %
Mars		43,20 %	58,70 %
Avril		50,20 %	57,50 %
Mai		48,90 %	54,20 %
Juin		49,90 %	50,80 %
Juillet	34,70 %	46,20 %	46,50 %
Août	34,40 %	46,50 %	
Septembre	39,50 %	56,20 %	
Octobre	41,30 %	55,70 %	
Novembre	37,90 %	52,60 %	
Décembre	36,20 %	47,30 %	

Le CRA de Bobigny n'a pas été comptabilisé. Sa fermeture est intervenue le 4 juillet 2012 compte tenu de l'état de vétusté du bâtiment. Au terme d'une étude technique, les travaux nécessaires à sa réouverture (mise aux normes), particulièrement lourds, ont été considérés trop onéreux. La fermeture a été rendue définitive par arrêté interministériel du 7 juin 2013 publié au Journal officiel du 15 juin 2013.

Taux d'occupation par centre de rétention administrative en métropole en 2012, 2013 et pour les 7 premiers mois de l'année 2014.

MOIS	TAUX D'OCCUPATION MOYEN THÉORIQUE		
	2012	2013	janvier à juillet 2014
Bordeaux	16,50 %	31,80 %	69,20 %
Coquelles	42,20 %	60 %	58,50 %
Geispolsheim	59,10 %	62,90 %	71 %
Hendaye	40,10 %	49, %	54,70 %
Le Mesnil-Amelot 2	46,40 %	46,10 %	52,40 %
Le Mesnil-Amelot 3	43,70 %	46 %	49,80 %
Lille Lesquin 2	24,50 %	43,10 %	46,70 %
Lyon Saint-Exupéry	54,60 %	60,40 %	62,10 %
Marseille Le Canet	49,40 %	58,40 %	58,20 %
Metz	23,50 %	39,50 %	44,80 %
Nice Auvare	70 %	78,10 %	83,20 %
Nîmes *	17,40 %	17,40 %	45,10 %
Palaiseau	36,60 %	44,30 %	46,20 %
Paris 1	74,60 %	81,30 %	81,50 %
Paris 2	82,50 %	85,90 %	90,50 %
Paris 3	82,70 %	84,20 %	87,50 %
Paris Palais de Justice	30,10 %	33,20 %	36,90 %
Perpignan	27,60 %	39,40 %	39,80 %
Plaisir	36,40 %	42,10 %	28,10 %
Rennes Saint-Jacques de la Lande	18,30 %	32,20 %	32,80 %
Rouen Oissel	32,30 %	35,80 %	39,40 %

Sète	46,90 %	36,70 %	34,50 %
Toulouse Cornebarrieu	42,60 %	35,60 %	39,40 %
* CRA de Nîmes : la réduction de la capacité de 128 places à 66 places au 1er janvier 2014 explique cette forte augmentation du taux d'occupation.			

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Larrivé](#)

Circonscription : Yonne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62944

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [12 août 2014](#), page 6820

Réponse publiée au JO le : [7 octobre 2014](#), page 8466